



## PILOTAGE DE SURVEILLANCE DES ZONES CONCHYLICOLES - ORGANISATION ET ATTENDUS

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

La qualité sanitaire (microbiologique, chimique et toxinique) des mollusques bivalves vivants mis sur le marché dépend largement de la qualité du milieu dont ils sont issus. Les zones de production doivent donc être classées et régulièrement surveillées selon une base d'analyse des risques sanitaires. Les situations à risque, même temporaires, doivent conduire à des mesures de gestion appropriées, afin d'empêcher la mise à la consommation de produits dangereux. La formation s'adresse en priorité aux agents des DDTM et DD(CS)PP, chargés de la prévention et de la gestion des risques liés aux zones conchylicoles.

### OBJECTIFS :

Connaître les dispositifs généraux, les évolutions prévues et rôle des différents acteurs concernés par le nouveau dispositif de surveillance zones de production de coquillages.

### PUBLIC CONCERNE :

Services de l'État (DDPP, DDTM, DIRM) + laboratoires, tout niveau d'ancienneté

### CONTENU PROPOSE :

1. Rappels généraux
  - présentation du dispositif de surveillance
  - répartition des missions DD / Ifremer / Labo / Pro
2. Présentation de SURVAL : quelles informations utiles y trouver et comment faire
3. Discussions / échanges sur les missions du pilotage.

### INTERVENANTS :

Référents nationaux en produits de la pêche et d'aquaculture et formateurs spécialisés.

### DATES :

**03 septembre 2020**

### DUREE :

1 jour

### LIEU :

Montpellier (34) - organisé par L'INFOMA CORBAS

### NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

35

### Date limite d'inscription :

**24 août 2020**

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

### RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

### INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>  
Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
[formco.infoma@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma@agriculture.gouv.fr)

### FRAIS D'INSCRIPTION :

121 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF).

### CODE EPICEA :

181661